



AMOPA 86

PV de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 29 MAI 2024

L'assemblée générale de l'AMOPA 86 s'est tenue sur le site historique de Nouaillé Maupertuis, dans la salle du conseil, à la mairie.

Guy Andrault, président, ouvre la séance à 10h et remercie la municipalité et le maire de Nouaillé, Michel Bugnet, pour son accueil.

Il remercie également l'assemblée présente, nous transmet des excuses, dont celles de certains membres du bureau. Il a reçu quelques pouvoirs.

Au cours de l'année écoulée, quatre membres de la section nous ont quittés, et notre pensée va vers Mme Yvette Amirault, Mme Dagmar Basset, M. Roger Breuil, M. Francis Hasdenteufel.

L'AMOPA 86 a tenu sa dernière AG le 3 mai 2023.

Elle a élu son nouveau Bureau en y intégrant trois nouveaux membres.

Gabriel Bianciotto a souhaité quitter la présidence qu'il a assurée pendant dix ans.

Guy Andrault remercie particulièrement Gabriel Bianciotto pour le travail qu'il a effectué pendant cette présidence, les actions qu'il a menées en faveur des jeunes, ses qualités humaines et son engagement dans la défense des valeurs de l'AMOPA. Nous lui en sommes éminemment reconnaissants.

I- RAPPORT MORAL

Orientations et activités de la section

L'objectif du Bureau et de son président :

il est de poursuivre les actions menées et de maintenir les relations conviviales et amicales entre les adhérents. Malgré une communication assidue sur les actions menées par l'AMOPA 86, le constat demeure d'un nombre d'adhérents en baisse, d'une méconnaissance de l'association et de ses valeurs.

Les questions récurrentes se posent :

- Pourquoi adhérer à l'AMOPA et comment augmenter le nombre d'adhérents ?
- Comment mieux travailler avec les écoles, les collèges, les lycées ?

Autant de questions dont les réponses construiront le projet global pour les prochaines années. Le Bureau, actif et mobilisé, se réunit régulièrement et maintient le cap sur les points suivants :

- ouverture et communication,
- développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse,
- manifestations culturelles, artistiques, scientifiques.

Une décoration, signe de prestige et d'excellence : sa signification

Plus qu'une simple décoration, l'Ordre des Palmes académiques offre une reconnaissance significative de l'excellence dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture. Guy Andrault souligne qu'il convient de réfléchir, au niveau national et académique, à la place que mérite cette reconnaissance institutionnelle, à la mission de notre association. Il est regrettable que le nombre de promotions ait à ce point diminué. Toutefois, chacun peut partager et porter les valeurs de l'AMOPA. Ces points seront évoqués au congrès international qui se tiendra à Tours, les 1 et 2 juin 2024. Guy Andrault y participera en qualité de président.

La cérémonie de remise des palmes académiques

Elle s'est déroulée immédiatement après l'AG en présence de M. Fabrice Barthélémy, DASEN, Guy Andrault, président de l'AMOPA, Gabriel Bianciotto, vice-président, Henri Colin, membre de l'AMOPA, vice-président du Conseil Départemental, chargé de l'éducation.

Éloges et félicitations ont été adressés à chacun des huit récipiendaires encouragés à rejoindre l'association. L'assemblée s'est ensuite retrouvée autour d'un cocktail offert par l'AMOPA. La presse locale s'est fait l'écho de cette manifestation. Cette cérémonie mériterait de constituer un évènement unique dans notre département, ce qui n'est pas encore le cas.

Convivialité et ouverture sur le monde

Les manifestations d'ouverture ont été appréciées :

- le repas-galette républicaine et la conférence dégustation sur l'œnologie : « Initiation à la dégustation autour d'un tour de France des vins », au restaurant le Bateau ivre à Poitiers,
- la visite guidée des « Couloises du Futuroscope » : comprendre l'ingénierie des attractions, la démarche environnementale, et connaître la diversité des métiers au sein du Futuroscope.

Concernant l'ouverture sur le monde, Guy Andrault souligne l'opportunité de mettre en place des actions, aussi modestes soient-elles, avec d'autres pays, d'autres continents : l'Inde ? L'Afrique ?

Actions en faveur de la jeunesse

Un diaporama réalisé par Dominique Martin présente les différents projets soutenus par l'AMOPA 86. Guy Andrault en fait le commentaire.

Concours nationaux :

- « **Arts et maths** » : participation d'élèves de la moyenne et la grande section de l'école maternelle *Roger Morin d'Availles en Châtellerauld*.
- **Prix de la poésie** : participation d'élèves du *lycée Edouard Branly de Châtellerauld*.
- **Prix Vignot** : la participation a été en baisse cette année, malgré une relance du rectorat : 28 dossiers provenant de 8 académies contre une quarantaine venant de 11 académies les années précédentes. Trois candidats du *lycée Edouard Branly de Châtellerauld* ont obtenu des prix : le 1^{er} (500€), le 3^{ème} (400€) et le 6^{ème} (250€). Les résultats ont été publiés sur le site national de l'AMOPA, les chèques envoyés directement par le siège national aux sections de l'Amopa concernées.
Guy Andrault et des membres du Bureau participeront à la remise officielle des prix le 6 juin, au *lycée Edouard Branly*.

Actions à l'initiative des établissements et soutenues par l'Amopa 86

- « **Les classes parlent de biodiversité** » : en partenariat avec l'association *ABEILocales* qui soutient les actions pour la biodiversité, l'environnement et les initiatives locales sur le sujet, et avec le soutien du DASEN. Ce concours s'adresse aux élèves des cycles 1, 2 et 3 ; il bénéficie d'un soutien financier de 500€ à 600€ de l'AMOPA 86. La remise des prix aura lieu en juin.
- **Rallye Mathématiques Poitou-Charentes**, sur le thème « Maths et Sport » : organisé par l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP) et l'IREM, avec une subvention de 500€ de l'AMOPA 86. Des membres du Bureau ont assisté au déroulement de l'édition 2024 dans une classe de 2^{nde} du *lycée du Bois d'Amour à Poitiers*. Le Bureau est invité à la remise officielle des prix le 5 juin (département des mathématiques, faculté des Sciences de Poitiers), ainsi qu'à la conférence de Rebecca Crolan : « Des mathématiques pour protéger la santé des gymnastes ».
- **Laboratoire Maths** au collège *Léon Huet de La Roche Posay* : « Enseigner les maths à partir des grandeurs », une pratique innovante de l'enseignement des mathématiques impliquant des élèves de CM et de collège, accompagnée d'un soutien financier de 500€ de l'AMOPA 86.

- **Territoire et patrimoine gastronomique** : avec la visite du marché international de Rungis. Ce projet, porté par une équipe du *lycée Kyoto de Poitiers*, a bénéficié d'un soutien financier de 1000€ dans le cadre de la convention de partenariat établie entre le Lycée Kyoto et l'Amopa 86.
- **Le Latium se commémore...** Des batailles antiques à la libération de juin 1944 : un projet de séjour culturel et historique mené avec des élèves du *collège Théophraste Renaudot de Saint-Benoît*. Il s'articule autour de quatre disciplines : arts plastiques, histoire, italien, latin, et propose, notamment, la visite des principaux monuments de la Rome antique, des monuments commémoratifs contemporains, du Mémorial de Monte Cassino. Subvention de 500€ de l'AMOPA 86.
- **Sur les chemins de la Liberté** : un projet interdisciplinaire et intercycle, au croisement de l'Histoire, de la mémoire, du civisme, de l'art et du sport, mené par le *collège Ferdinand Clovis Pin et l'école Coligny de Poitiers*, qui rend hommage aux résistantes, aux combattants de la Liberté. L'aboutissement de ce travail, présenté par Mme la Principale pendant l'AG, est la publication du livre « Portraits et chemins de la Liberté 1939-1945 », une exposition de 160 portraits, et la présence d'élèves aux cérémonies de commémoration en Normandie et au Canada. Ce projet a reçu un soutien financier de 500€ de l'AMOPA 86.

Afin de mieux apprécier la qualité des projets présentés, une convention est établie engageant l'équipe bénéficiaire à rendre compte du travail réalisé, sous forme de compte rendu, photos et autres.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II- RAPPORT FINANCIER

Bernard Chaignaud, trésorier, commente le document financier qui a été transmis au Bureau national.

La première page comporte les comptes qui concernent la « vie associative » de l'AMOPA 86 : les dépenses courantes s'élèvent à 448€. Les recettes de 1215€ représentent la quote-part reversée par le Bureau national sur le montant des cotisations des adhérents de la section.

La deuxième page présente les actions « Utilité publique » en faveur des élèves, soit l'ensemble des aides apportées aux établissements d'un montant de 2926,79€.

En raison de l'effort sur les actions d'Utilité Publique, l'exercice 2023 est déficitaire mais au 31 décembre 2023, le solde de la section locale est de 14283,02€ du fait des fortes réserves antérieures. Il offre une situation solide et une bonne marge de manœuvre.

Bernard Chaignaud souligne que, si les dépenses réalisées en 2023 sont supérieures d'environ 2000€ aux recettes, il s'agit d'un choix de l'AMOPA 86 dont l'objectif n'est pas de thésauriser mais bien de promouvoir les actions d'Utilité publique en faveur de la jeunesse, de soutenir des activités conformes à la mission de l'AMOPA.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III- ELECTION DU BUREAU

Il n'y a pas de nouveau candidat. Tous les membres actuels du Bureau se représentent et sont reconduits à l'unanimité : Guy Andrault, Christian Barrault, Gabriel Bianciotto, Danielle Boudy-Gillet, Marylène Bourdila, Jean Caillaud, Bernard Chaignaud, Andrée Compain, Robert Cousson, Frédéric Delannoy, Jean Frêne, Jeanine Gélineau, Philippe Guillien, Emile-Michel Hernandez, Dominique Martin, Marylène Millet.

La séance est levée à 11h.

La secrétaire,



Le président,



Prochaine réunion de Bureau : jeudi 12 septembre à 11h au lycée Kyoto